

COMPTE RENDU DES DECISIONS ADOPTEES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 NOVEMBRE 2017

1. NOMINATION D'UN(E) SECRETAIRE DE SEANCE

Le Conseil Municipal,
vu les articles L.2121-15 et L.2541-6 du CGCT,
après avoir délibéré,

- émet un avis favorable à l'unanimité, à la nomination de Monsieur Jean-Louis Gabel au poste de secrétaire de la présente séance du Conseil Municipal.

2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 18 OCTOBRE 2017

Le Conseil Municipal,
après avoir délibéré,

- approuve à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 18 octobre 2017.

3. CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA COMMUNE ET L'INSA DE STRASBOURG

Le Conseil Municipal,

Monsieur Camille Meyer n'ayant pas pris part au débat et au vote en raison de sa fonction au sein de l'INSA,

après avoir délibéré,

- autorise à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec l'INSA de Strasbourg et tous documents y relatifs,
- approuve à l'unanimité, le versement d'une participation financière à hauteur de 3000 € HT à l'INSA de Strasbourg.

4. AVENANT RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VESTIAIRES ET D'UN CLUB HOUSE

Le Conseil Municipal,
après avoir délibéré,

- autorise à l'unanimité, Monsieur le Maire à établir l'avenant suivant relatif aux travaux de construction des vestiaires et d'un club house :

Lot	Désignation du lot	Entreprise titulaire	Marché initial en € HT	Avenant n°1 en € HT	Nouveau montant total du marché en € HT
10_A	Revêtement de sol souple et parquet	SINGER	17 418.65	1 820.20	19 239.85

- autorise Monsieur le Maire à signer les documents correspondants,
- et dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget supplémentaire 2017.

5. ATTRIBUTION DU MARCHE DE TRAVAUX POUR LA REALISATION D'UN OUVRAGE HYDRAULIQUE SUR LA DIGUE DES PLUS HAUTES EAUX

Le Conseil Municipal,

vu l'avis de la commission d'appel d'offres réunie le 20 novembre 2017,
après avoir délibéré,

- décide à l'unanimité, d'attribuer le marché de travaux relatif à la réalisation d'un ouvrage hydraulique battardable sur la digue des plus hautes eaux à l'entreprise et pour le montant suivant :

Attributaire	Montant total de l'offre en € HT
SOTRAVEST	99 990

- autorise à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer le marché de travaux avec l'entreprise et pour le montant mentionné ci-dessus ainsi que tous documents relatifs à ce marché de travaux ;
- dit que les crédits nécessaires à la dépense seront inscrits aux budgets primitifs 2017 et suivants.

6. EUROMETROPOLE DE STRASBOURG / PRESENTATION DES RAPPORTS ANNUELS 2016 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DES SERVICES PUBLICS DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'ELIMINATION DES DECHETS

Le Conseil Municipal,

- prend acte des informations contenues dans les rapports annuels 2016 sur la qualité et le prix des services publics de l'eau, de l'assainissement et de l'élimination des déchets établis par l'Eurométropole de Strasbourg.

7. AGES / NOUVELLES ACTIVITES POUR LES ENFANTS ET LES JEUNES / ATELIERS DU MERCREDI ET DES VACANCES SCOLAIRES

Le Conseil Municipal,

vu l'avis de la commission enfance, vie des écoles et jeunesse émis le 10 octobre 2017,

après avoir délibéré,

- décide à l'unanimité, de confier à l'AGES (Association de Gestion des Equipement Sociaux) sise rue Martin Bucer à Strasbourg, la coordination :
 - des ateliers du mercredi et des ateliers des vacances scolaires destinés aux enfants scolarisés dans les écoles maternelles et primaire,
 - des ateliers jeunes,
- décide à l'unanimité, de fixer la participation des familles Wantzenauviennes à 2 euros par heure pour la fréquentation d'un atelier du mercredi ou des vacances scolaires ou d'un atelier jeunes. Ce montant sera majoré de 30% pour les enfants non domiciliés dans la commune.

La présente séance a donné lieu à l'inscription de sept délibérations et les membres suivants y ont assisté :

M. Patrick DEPYL

M. Roger BODE

Mme Katia BOSSUYT

M. Denis CLAUSS

M. Jean-Louis GABEL

M. Christophe GEORG

Mme Anne HEMMERLE

M. Serge HUGEL, arrivé au point n°2 et avant l'appel des points

Mme Michèle KANNENGIESER

Mme Pia KIEFFER

M. Jean-Claude LOGEL

Mme Agnès MACHWATE, arrivée au point n°2 et avant l'appel des points

M. Camille MEYER

Mme Sabine PAILLARD

Mme Myriam STENGER

Mme Christine STROH

M. Benjamin VIX

M. Clément VIX

Mme Aline WISS

Mme Michèle WOLFF-VERINAUD

Absents, excusés :

Mme Françoise BOISSIERE avec procuration à M. Christophe GEORG

Mme Anne-Claire GUISARD avec procuration à Mme Myriam STENGER

Mme Christiane HEINTZ avec procuration à Mme Michèle WOLFF-VERINAUD

M. Frédéric MAURY avec procuration à Mme Pia KIEFFER

M. Martial SCHILLINGER avec procuration à M. Denis CLAUSS

M. Grégory SCHNEIDER avec procuration à M. Jean-Louis GABEL

M. Aurélien CROMBE

M. Stéphane STROH

M. Christophe STROH

Affiché le 30 novembre 2017.